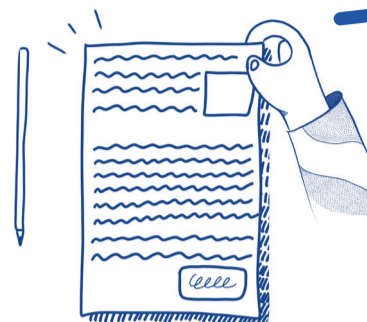


ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE REMBOURSEMENT AUPRÈS DU FMIS ?

1. JE M'ASSURE

- De connaître la date de notification des crédits par l'ARS
- D'avoir signé un document contractuel avec l'ARS
- Auprès de l'ARS qu'elle a engagé mes crédits dans PEP's



2. JE REGROUPE LES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- Lettre de demande de versement de subvention
- Convention, engagement contractuel ou avenant au CPOM daté et cosigné avec l'ARS
- Etat récapitulatif des dépenses certifié (utiliser obligatoirement le modèle téléchargeable sur le site internet du **FMIS** *)
- Factures des dépenses acquittées (pour les crédits Ségur investissement du quotidien, seules les dépenses dont la décision d'engagement par l'établissement est postérieure à la date de notification des crédits par l'ARS sont remboursables)
- Relevé d'identité bancaire (RIB)



3. J'ADOpte LES BONNES PRATIQUES AFIN DE FACILITER LE TRAITEMENT DE MA DEMANDE



- Je veille à ce que les documents contractuels soient **datés et cosignés avec l'ARS**
- Je ne renseigne qu'une seule enveloppe de crédits par état récapitulatif des dépenses
- Je renseigne **obligatoirement la date de notification des crédits et les dates d'engagement des dépenses pour les crédits Ségur investissement du quotidien**
- Je renseigne la colonne TVA déductible de l'état récapitulatif des dépenses même si le montant est nul
- Je veille à ce que l'état récapitulatif soit **certifié par un comptable public pour les établissements publics, ou un commissaire aux comptes ou expert-comptable pour les établissements privés** (+ par le directeur d'établissement pour les crédits Ségur investissement du quotidien)

SUN-ES

Attention, par exception, les pièces constitutives des demandes relatives à la prestation SUN-ES (Ségur Usage Numérique en Etablissements de Santé) sont les suivantes :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">○ Pour le versement des crédits d'AVANCE :<ul style="list-style-type: none">○ Lettre de demande de versement○ Convention relative au versement de la subvention datée et cosignée avec l'ARS○ Attestation d'atteinte des prérequis signée par l'ARS○ RIB | <ul style="list-style-type: none">○ Pour le versement des crédits d'USAGE :<ul style="list-style-type: none">○ Lettre de demande de versement○ Attestation d'atteinte des cibles d'usage signée par l'ARS |
|--|---|

4. JE TRANSMETS MA DEMANDE

AU SERVICE DU FMIS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS EN PRIVILÉGIANT LA VOIE DÉMATÉRIALISÉE *.



Je n'envoie ma demande **qu'une seule fois** afin d'éviter d'alourdir le délai de traitement de mon dossier.

* Pour plus d'informations, je me rends sur le site du FMIS : politiques-sociales.caissedesdepots.fr/FMIS

Une gestion

